

Comment peut-on valoriser nos déchets ?

En France, chaque année, on collecte près de cent millions de tonnes de déchets. Ces déchets peuvent être réutilisés : c'est la valorisation des déchets.

Après avoir été triés et compactés en centre de tri, les déchets recyclables sont transportés dans des usines de recyclage. Ils y sont traités et transformés en matière première pour fabriquer de nouveaux objets.



Les déchets non recyclables sont brûlés. Leur combustion peut permettre de produire de l'électricité : c'est la valorisation énergétique.

Après avoir été jetés en déchetterie, les appareils électriques et électroniques sont soigneusement démontés afin de séparer les éléments polluants de ceux pouvant être recyclés.

Au lieu d'être brûlés, les biodéchets peuvent être valorisés par la production de compost pour l'agriculture. Il est également possible d'en tirer une source d'énergie renouvelable : le biogaz.

